



## Problème de date pour la convocation du tribunal

-----  
Par Jere

Bonjour j'ai reçu une convocation de la part du tribunal me disant que je suis convoqué le 4 janvier 2022 à 13h30 la date est erroné vu que je suis convoqué le 4 janvier 2023 comment se passe cette erreur

-----  
Par jodelariege

bonjour

on considère qu'il s'agit d'une erreur de plume qui n'a aucune incidence sur la date de la convocation rendez vous donc à cette convocation au tribunal le 4 janvier 2023